

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 56 (1915), p. 1-5

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__1_0

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1915

1

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1914

SOMMAIRE. — Ouverture de la séance par M. Huber, président. — Adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 1914. — Ouverture du scrutin pour les élections en vue du renouvellement partiel du Conseil pour 1915. — Correspondance et présentation d'ouvrages. — Nécrologie : M. Jude. — Communication de M. Faure sur le canal de Suez ; discussion : MM. Neymarck, Meuriot. — Communication de M. Michel sur la valeur immobilière du territoire français encore envahi au 15 novembre 1914 (fortune privée) ; discussion : M. Faure. — Proclamation des résultats du scrutin.

La séance est ouverte à 17^h 30 sous la présidence de M. Michel HUBER, président, qui met aux voix le procès-verbal de la séance du 21 octobre 1914. Ce procès-verbal est adopté sans observation.

M. le PRÉSIDENT déclare ouvert le scrutin en vue du renouvellement partiel du Conseil pour 1915. Il adresse les souhaits de la Société aux collègues qui se trouvent sur le front : MM. BLOCH, BUNLE, DE LASTEYRIE, François MARSAL, A. ROBERT, ROULLEAU, SIMIAND, DE VAUGELAS.

Il annonce le décès de M. JUDE qui appartenait à notre Société depuis 1879 à laquelle il a fait trois remarquables communications ayant donné lieu à d'intéressantes discussions sur les sujets suivants : Projet d'une caisse en faveur des vieux ouvriers ; — Les enfants abandonnés ou coupables ; — Villes éclairées au gaz, en France, à la fin de 1878.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL est chargé d'exprimer à M^{me} Jude, les regrets sincères que nous cause la perte d'un collègue que son état de santé retenait éloigné de la Société depuis longtemps.

M. le PRÉSIDENT rappelle également le décès de M. G. Cochery, qui n'avait pas été signalé et auquel il sera consacré un article nécrologique.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL indique les nombreux ouvrages reçus par la Société pendant ces derniers mois et signale notamment le *Recensement professionnel de la Belgique* qui constitue un monument extrêmement complet et qui fait le plus grand honneur à nos collègues et amis belges.

Il indique que le Conseil a reporté au 31 décembre 1915 la date de la réunion des mémoires relatifs au prix Coste sur l'évaluation de la fortune publique et privée de la France.

M. le PRÉSIDENT donne ensuite la parole à M. FAURE pour sa communication sur *Le Canal de Suez et la Guerre*.

Avant d'aborder son sujet, M. Fernand Faure demande la permission de dire la très favorable impression que lui ont laissée la visite qu'il a pu faire des services du Département de la Statistique générale au Caire et les entretiens qu'il a eus avec l'honorable chef de ce Département, M. Craig, et son principal collaborateur, M. G. Lévy. M. F. Faure a pu constater que les diverses publications de la Statistique générale égyptienne s'étendent et s'améliorent d'année en année grâce au zèle éclairé de M. Craig et ses collaborateurs et aux méthodes excellentes qu'ils s'efforcent d'appliquer.

Le canal de Suez est la plus importante des voies de communication maritime sur laquelle on puisse suivre et observer la circulation des marchandises et des hommes. Les statistiques dressées et publiées par la Société Internationale qui en assure l'exploitation sont parmi les plus complètes et les plus soignées que l'on puisse imaginer. On peut, grâce à elles, trouver dans le mouvement du canal de Suez un admirable baromètre permettant de mesurer les effets des crises que subit le commerce du monde.

M. Fernand FAURE ayant eu l'occasion, au cours d'une mission remplie en Égypte, en novembre dernier, d'étudier de près ce mouvement, a eu la pensée de rechercher quels peuvent être sur lui les effets de la guerre actuelle.

Depuis que la Turquie est entrée dans le grand conflit qui met aux prises les plus puissantes nations de l'Europe, ce n'est pas seulement le transit sur le canal de Suez qui est menacé, c'est l'existence même du canal. Il est naturel en effet que les Allemands et les Turcs cherchent à détruire cette œuvre admirable due au génie d'un Français, et qui rend d'inappréciables services à l'Angleterre et à l'humanité tout entière. Mais il s'agit là d'événements militaires et politiques dont M. Fernand FAURE ne veut dire qu'un mot en passant.

C'est à l'Angleterre, maîtresse de l'Égypte, qu'incombe la charge de prendre les mesures nécessaires pour la défense du canal. Ces mesures ont été prises, en temps voulu, avec une décision et une méthode remarquables. Elles suffisent, largement, suivant M. Fernand FAURE, pour mettre le canal à l'abri de toute atteinte.

Ce sont seulement les effets de la guerre sur le transit commercial du canal que notre confrère se propose d'étudier.

Ce transit est relevé, jour par jour, dans les statistiques de la Société Internationale du Canal depuis 1870. On peut se faire une idée de son prodigieux accroissement, à l'aide de quelques chiffres empruntés aux statistiques annuelles :

	Nombre de navires transitant	Tonnage net
1870	486	435.911 tx.
1880	2.026	3.057.000
1890	3.389	6.890.000
1900	3.441	9.738.000
1910	4.538	16.585.000
1913	5.085	19.758.000

Les principaux clients du canal, par ordre d'importance, sont, en 1913 :

1° L'Angleterre	avec	2.902 navires	et	11.887.000 tx.
2° L'Allemagne	—	771	—	3.317.000
3° La Hollande	—	338	—	1.283.000
4° La France	—	255	—	925.000
5° L'Autriche-Hongrie	—	244	—	843.000
6° La Russie	—	109	—	337.000
7° Le Japon	—	68	—	343.000
8° L'Italie	—	89	—	256.000

Ce tableau permet d'apercevoir tout de suite l'importance de la perte de trafic que la guerre, si elle dure une année, infligera au canal du chef du trafic

allemand et austro-hongrois. Cette perte se mesure par les chiffres que ce trafic a atteint, en 1913, soit 1.015 bateaux et 4.160.000 tonneaux. Est-il à prévoir qu'elle sera atténuée par le relèvement du trafic de certains pays neutres tels que la Hollande et l'Italie? Ce n'est pas impossible. Mais l'atténuation sera certainement très légère.

Nous avons un moyen direct d'apprécier, d'une façon globale, les effets de la guerre sur le transit commercial du canal. Ce moyen nous est fourni par l'examen de la statistique journalière des recettes depuis le début de la guerre et surtout pendant les deux premiers mois, août et septembre, et par la comparaison de ces recettes avec celles des mois correspondants de 1913 :

<i>Recettes.</i>				
<u>Mois</u>	<u>1913</u>	<u>1914</u>	<u>Différences</u>	
Août	10.100.000	6.320.000	en moins	3.780.000
Septembre.	11.250.000	7.220.000	—	4.030.000
Octobre.	11.240.000	11.670.000	en plus	430.000
Novembre.	12.350.000	9.190.000	en moins	3.160.000
Décembre (première décade) .	3.490.000	5.510.000	en plus	2.020.000

Les chiffres du mois d'octobre et surtout de la première décade de décembre 1914 sont grossis par les recettes provenant du passage dans le canal des transports amenant en Europe et en Égypte les troupes de l'Inde. On sait exactement quel est le montant de ces recettes exceptionnelles. Mais il y a un intérêt qui ne saurait échapper aux membres de la Société de Statistique, à ne point divulguer, pour le moment, des renseignements de cette nature.

Les conclusions de M. Fernand FAURE peuvent se résumer ainsi : la diminution du trafic commercial dans le canal de Suez paraît avoir atteint son maximum pendant les quatre premiers mois de la guerre. Si longue que puisse être la durée de la guerre, un relèvement prochain paraît très probable, grâce à la sécurité des échanges assurée par la liberté des mers due à l'action concertée des marines de l'Angleterre, de la France et du Japon et peut-être même sous l'influence des besoins développés par la guerre elle-même.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Fernand FAURE de sa très intéressante communication. M. NEYMARCK s'associe à ces félicitations et dit que la situation de la Compagnie de Suez est un véritable baromètre pour les hommes d'affaires.

M. MEURIOT signale que les ports de Trieste et de Fiume reçoivent les marchandises d'un hinterland autrichien très important et que ce commerce manquerait si l'Italie venait à occuper ces ports.

Après une discussion très courte, M. le PRÉSIDENT remercie les orateurs et donne la parole à M. MICHEL pour le développement de sa communication sur *La valeur immobilière du territoire français encore envahi au 15 novembre 1914 (fortune privée)*.

L'évaluation des dégâts commis par l'envahisseur correspondra, suivant le cas, soit aux valeurs vénales, soit aux valeurs intrinsèques, quelquefois même aux valeurs extrinsèques, et dans certains cas à des valeurs forfaitaires ou des valeurs de prix de revient de nouvelles constructions. La commission technique qui sera instituée pour les évaluations des indemnités de guerre aura donc à apprécier, non seulement la valeur matérielle des dégâts, mais aussi la nature de la valeur de l'indemnité.

Les fractions du territoire envahi sont les suivantes, depuis le commencement des hostilités et au 15 novembre 1914 :

Aisne	100 %	et	55 %	Nord	80 %	et	70 %
Aube	10	—	0	Oise	55	—	10
Ardennes	100	—	100	Pas-de-Calais	40	—	25
Marne	85	—	12	Seine-et-Marne.	25	—	0
Meurthe-et-Moselle .	70	—	25	Somme	45	—	16
Meuse	55	—	30	Vosges	20	—	2

soit, depuis le commencement des hostilités, environ 4.400.000 à 4.500.000 hectares, ou 8,4 % du territoire français, et au 15 novembre 1914, 2 millions à 2.100.000 hectares, ou 3,7 % du territoire français.

Sur le territoire encore envahi, il existait (d'après le recensement de 1914) une population de 3.255.000 habitants, soit une densité de 162 au kilomètre carré, et une proportion de 8,2 % de l'ensemble du territoire français.

La densité moyenne pour la France est de 73,8, et s'élevait à 95,6 pour l'ensemble des départements qui ont subi l'invasion.

En tenant compte des proportions des territoires encore envahis et en se basant sur les éléments résultant de l'impôt foncier, de l'impôt des patentes, de l'impôt de la contribution mobilière et des précédentes études de l'auteur sur la « fortune privée en France » et « la dette hypothécaire », on peut déduire les évaluations ci-après :

On peut évaluer comme suit la valeur vénale des territoires actuellement envahis :

1° Valeur de la propriété non bâtie, environ	4.000 millions	}	
(sur 64.798 millions pour la France entière, soit 6,1 %).			
2° Valeur de la propriété bâtie, environ	4.800 —	}	
(sur 61.757 millions pour la France entière, soit 7,7 %).			
Savoir :			
Habitations et bâtiments affectés aux exploitations rurales à raison de 150 francs par hectare	300 millions	}	soit environ 9.500 millions sur environ 133 milliards pour la France entière, soit 7,2 %.
Usines : 50 millions de valeur locative au taux de 6,5 %	770 —		
Autres bâtiments à usage de commerce	860 —		
Autres maisons	2.870 —		
3° Matériel industriel (outillage proprement dit) :		}	
17.800.000 environ à 6 %	300 millions		
Matériel industriel et commercial :		}	650 millions
28.000.000 environ à 8 %	350 —		
(sur environ 6 milliards pour la France, soit 10,8 %).			
De même, la valeur intrinsèque s'établit ainsi :			
1° Propriété non bâtie	4.000 millions	}	
2° Propriété bâtie :			
Bâtiments ruraux (valeur vénale 25 à 30 % de la valeur intrinsèque)	1.100 —	}	soit environ 14.000 à 14.500 millions.
Usines, 40 à 50 %	1.500 —		
Bâtiments commerciaux, 70 à 75 %	1.200 —		
Immeubles bourgeois, en ville. 50 à 60 %) Immeubles bourgeois, en cam- pagne 30 à 40 %)	soit en moyenne } 5.500 —		
Immeubles ouvriers. 55 à 60 %) Maisons de rapport. 60 %)	50 à 55 % }		
3° Matériel purement industriel :		}	
Chaudières, etc.	50 %		
Machines	60 à 70 %		
Matériel industriel et commercial	70 %	1.000 —	
Enfin la dette hypothécaire du territoire encore envahi s'élève à environ .	1.000 millions		
(sur 15 milliards représentant la dette hypothécaire en France, soit 6,66 %).			
Sur cette somme de 1 milliard, le Crédit Foncier a encore comme créance en cours environ	5 %		
(ces deux derniers chiffres doivent être considérés comme des évaluations maximum) sur 2.310 millions, montant global du capital restant dû sur ses prêts en cours.			

Au chiffre global des risques calculé sur le territoire encore envahi, il y a lieu d'ajouter les dégâts déjà constatés dans les régions reprises à l'ennemi, la valeur des mines et carrières, les risques en Alsace-Lorraine et les indemnités qui résulteront du chômage des immeubles et usines, des pertes de récoltes,

des pertes de loyers et fermages et celles subies par les collectivités administratives (établissements publics, routes, travaux d'art, etc.).

M. le PRÉSIDENT remercie M. MICHEL.

M. F. FAURE demande quelques précisions sur la communication qu'il vient d'écouter avec le plus grand intérêt. M. MICHEL dit qu'il complétera son travail pour donner les chiffres demandés.

M. le PRÉSIDENT déclare la discussion close et donne les résultats du dépouillement du scrutin, qui sont les suivants :

Votants : 94. — Majorité absolue : 48.

Ont obtenu pour les fonctions suivantes : MM.

<i>Président pour 1915</i>	Maurice BELLOM, 93 voix.
<i>Vice-président pour trois ans (1915-1917)</i>	Raphaël-Georges LÉVY, 93 v.
<i>Secrétaire général pour trois ans (1915-1917)</i>	Alfred BARRIOL, 93 voix.
<i>Trésorier-archiviste pour trois ans (1915-1917)</i>	Paul MATRAT, 93 voix.
<i>Membres du Conseil pour 1915 à 1917</i>	DÉLAMOTTE, 93 voix; Joseph GIRARD, 93 voix.

Le PRÉSIDENT fixe comme suit l'ordre du jour de la séance du 20 janvier 1915 :

1^o *Installation du président pour 1915 et du Bureau ; 2^o radiation des membres appartenant aux nationalités ennemies ; 3^o communication de M. Meuriot sur la statistique de notre première loi électorale (1791).*

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
Michel HUBER.
